

Ville de Lisle-sur-Tarn



Petites Cités
de Caractère

*Réhabilitation d'immeubles Place Paul
Saissac pour le regroupement de la salle
des fêtes, de la médiathèque, de l'office de
tourisme et du musée Raymond Lafage*

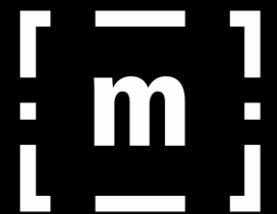
Présentation

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Présentation de l'équipe de maîtrise d'œuvre

- Architecte :
- Chef de projet :

- Bureau d'étude :
- Chef de projet :

- Muséographe :

- Bureaux de contrôle :

ASTRUC ArchitecteS

Marie ASTRUC



OTCE

Maurand MESLE



Malika BORDES-BOUDELLAL



Les objectifs du projet :

○ Réhabilitations des équipements publics :

- Salle des fêtes
- Médiathèque
- Office de Tourisme
- Musée Raymond Lafage
- WC publics

- Mutualisation des espaces réservés au personnel
- Mutualisation des accueils et des agents, pour une amplitude horaire maintenue
- Créer un espace d'invitation à la visite du musée au moyen de l'office de tourisme avec la création d'un centre d'interprétation
- Mettre en accessibilité la globalité des équipements
- Mettre en conformité certains équipements et les conditions de travail des personnels du musée et de la médiathèque
- Dynamiser la vie sur la Place Paul Saissac
- Démocratiser la culture et faire de ce lieu un lieu de vie locale et de rencontre

Chronologie du projet :

- 2014 – 2017 : redressement des finances communales – Sortie définitive du réseau d’alerte préfectoral à la fin de l’exercice 2017. Réalisation du budget 2014 avec un emprunt de 500 000 € nécessaire à la clôture des investissements initiés non financés (place de la République)
- 10.03.2016 : délibération du conseil municipal pour exercice du droit de préemption urbain pour l’acquisition de la parcelle H 592. Superficie au sol : 136 m², **sur 3 niveaux** (soit 408 m² de surface de plancher). Prix d’achat : 25 000 € (vote à la MAJORITE)
- 3.05.2017 : lancement d’une étude de faisabilité du projet
- 26.07.2017 : délibération du conseil municipal pour exercice du droit de préemption urbain pour l’acquisition des parcelles H 602 et H 603. Superficie au sol : 190 m² au sol, **sur 2 niveaux** (soit 380 m² de surface de plancher). Prix d’achat : 27 000 € (vote à la MAJORITE)
- 26.09.2018 : désignation de l’équipe de maîtrise d’œuvre
- 17.10.2018 : délibération du conseil municipal pour signature d’une convention technique entre le Conseil Départemental et la commune dans le cadre de la réalisation du projet (vote à l’UNANIMITE)
- 30.01.2019 : convention de co-maîtrise d’ouvrage avec la CAGG (vote à l’UNANIMITE – 6 abstentions)

Les présentations en conseil municipal

- Le projet a fait l'objet de diverses informations depuis 2016 au cours de **11** séances du conseil municipal.

Délibération	Date présentation en conseil municipal	Objet
16-2016	10/03/2016	Droit de préemption urbain en vue de réaliser un centre culturel
47-2017	26/07/2017	Droit de préemption urbain en vue de réaliser un centre culturel
5-2019	30/01/2019	Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la CAGG
Information	18/12/2019	Présentation du projet architectural
Décisions municipales		
Décision	Date présentation en conseil municipal	Objet
1-2017	17/05/2017	Lancement d'une étude de faisabilité
1-2018	07/03/2018	Plan de financement
2-2018		Plan de financement
5-2018		Plan de financement
10-2018	17/10/2018	Désignation d'un maître d'œuvre
5-2019	02/04/2019	Plan de financement
6-2019		Plan de financement
7-2019	19/06/2019	Désignation d'un bureau de contrôle
9-2019		Désignation d'un BE étude de sol
13-2019	25/09/2019	Plan de financement
14-2019	20/11/2019	Désignation d'un CSPPS
15-2019		Plan de financement

Le plan de financement a été présenté depuis le 7 mars 2018 au conseil municipal, et le projet évoqué depuis le 10 mars 2016.

Le plan de financement :

- Un plan de financement évolutif en fonction des contraintes et caractéristiques du projet.
- Un partenariat actif avec l'ensemble des institutionnels pour obtenir un maximum de soutien.
- Un plan de financement définitif soutenu à plus de **70 %**

	Plan de financement			
	Montant HT du projet			Financement prévisionnel
Travaux	1 480 500 €	Etat	494 091 €	30%
Maîtrise d'œuvre	151 751 €	Département	247 046 €	15%
Bureaux de contrôle	7 740 €	Région	411 743 €	25%
CSPS	3 080 €	Commune et CAGG selon convention de co-MO	494 091 €	30%
Etude de sol	3 900 €			
TOTAL	1 646 971 €	TOTAL	1 646 971 €	100%

- **Selon les estimations, la répartition issue de la convention avec la CAGG donne une surface communale de 80 %, donc un reste à charge de :**

395 272,80 €

Le Projet



Zoom sur : le Musée Raymond LAFAGE



- Surface d'exposition actuelle :

284 m² répartis sur 5 salles.

- Surface d'exposition du projet (uniquement espace musée) :

343,96 m² répartis sur 3 salles, avec la capacité de créer des espaces « obscurs » à l'intérieur

- Surface de l'espace Office de tourisme et au centre d'interprétation (dédié également aux expositions en grande partie) :

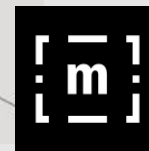
45,73 m² (hall d'entrée)

- Surface d'exposition totale du projet :

389,69 m² (soit une augmentation de 37 % de la surface d'exposition actuelle)



Un musée évolutif





Ville de Lisle-sur-Tarn

MERCI DE VOTRE ATTENTION